

Valoriser toutes les langues en Europe (VALEUR)

Descriptif de projet

Mis à jour le 21 septembre 2005

Coordinatrices: **Joanna McPake**, Centre écossais pour l'information sur l'enseignement et la recherche linguistiques, UK
Teresa Tinsley, CILT – le Centre national des langues, Royaume-Uni

Equipe de projet : **Peter Broeder**, Babylon, Université de Tilburg, Pays-Bas
Sirkku Latomaa, Institut des études de langues et de traduction, Université de Tampere, Finlande
Waldemar Martyniuk, Université des Jagiellones, Ecole de langue et culture polonaises, Pologne, actuellement détaché auprès de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, Strasbourg
Laura Mijares, TEIM, Universidad Autónoma de Madrid, Espagne

Ce projet est mené en coopération avec CILT – le Centre national pour les langues (RU).

1. CONTEXTE

Dans sa déclaration de mission, le CELV reconnaît que pour obtenir une meilleure intégration européenne, il importe d'améliorer la communication [...] et d'encourager la compréhension mutuelle entre les citoyens dont les traditions linguistiques et culturelles diverses représentent une source d'enrichissement réciproque.¹

Reconnaître que la diversité linguistique est un bien appréciable représente le point de départ de cette proposition qui se concentre sur les langues communautaires en Europe. Le terme *langues communautaires* (en anglais, "community languages") est utilisé ici pour désigner des langues autres que celles ayant un statut national formel. Autrement dit, elles comportent:

- les langues des communautés établies récemment et des migrants telles que le polonais au Royaume-Uni, le turc aux Pays-Bas, l'arabe en Espagne;
- les langues parlées à travers l'Europe comme le yiddish ou le romani;
- les différentes langues des signes utilisées en Europe;
- les langues locales de communautés établies depuis longtemps comme le sorabe en Allemagne ou le lituanien en Pologne.

Ces langues, tout comme les différentes langues nationales en Europe, représentent une source d'enrichissement tant pour les communautés qui les parlent que pour l'Europe entière.

¹ Source: Déclaration de mission du CELV, <http://www.ecml.at/abouts/abouts.asp?t=mission>

Lo Bianco² distingue six dimensions concernant une telle ressource : intellectuelle, culturelle, économique, sociale, citoyenneté et droits. Une communauté, une nation ou une collectivité plus large qui investit dans toutes ses langues peut donc s'attendre à :

- de meilleures performances intellectuelles et académiques par tous ses enfants ;
- des activités culturelles plus riches dans tous les domaines artistiques ;
- des possibilités considérablement accrues de commerce et d'investissement ;
- des capacités plus élevées de compétition dans l'économie des connaissances ;
- des services sociaux améliorés ;
- une implication accrue dans la vie publique et les pratiques démocratiques;
- de meilleures stratégies pour combattre les préjugés, pour promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle.

Les ressources que représentent les langues communautaires ne sont cependant pas toujours reconnues. Par conséquent, les dispositions encourageant l'apprentissage de ces langues ne sont pas toujours propres à assurer qu'elles prospèrent et que les ressources peuvent être utilisées avec les résultats indiqués. On peut même dire que la mesure dans laquelle le potentiel des langues communautaires est négligé est telle que l'on sait peu sur la nature des dispositions existant à l'heure actuelle ou sur leurs résultats. Par conséquent, l'objectif de la proposition est de combler la lacune d'information par : un inventaire des différents genres de dispositions formelles et informelles disponibles pour les enfants en âge scolaire; la description, en termes généraux, des résultats de telles dispositions ; l'identification des « bonnes pratiques » existantes dans le domaine respectif et des domaines dans lesquels une assistance additionnelle est nécessaire ; et des recommandations pour améliorer ces dispositions.

2. BUTS ET OBJECTIFS

Objectifs généraux

Le but primaire de ce projet est de sensibiliser vis-à-vis :

- des ressources représentées par les langues communautaires parlées dans toute l'Europe;
- et du potentiel apporté par ces ressources en ce qui concerne les contextes intellectuels, culturels, économiques, de cohésion sociale, de citoyenneté et des droits.

Objectifs spécifiques

Afin d'atteindre ces objectifs généraux, nous prévoyons de collecter des informations plus précises sur les dispositions actuelles et, ce faisant, de sensibiliser envers les avantages de cette ressource potentielle. De manière plus spécifique, ce projet:

1. *inventoriera des dispositions formelles et informelles*³ permettant aux enfants en âge scolaire dans les pays membres⁴ d'acquérir des compétences linguistiques

² Lo Bianco, J. (2001). *Language and Literacy Policy in Scotland*. Stirling : Scottish CILT

³ Disposition "formelle", en termes généraux, désigne les dispositions existant dans le cadre du système d'éducation publique ou celles soutenues par les organismes pédagogiques locaux ou nationaux. Les dispositions "informelles" comportent les dispositions offertes créées indépendamment par les communautés linguistiques, comme les écoles supplémentaires, ou par des familles individuelles, comme l'enseignement à domicile.

améliorées, en particulier dans le domaine de l'alphabétisation, dans les langues communautaires les intéressant en premier lieu ; ces inventaires comprendront des informations concernant par exemple les buts et objectifs, la nature et le domaine d'application des dispositions, l'implication, la formation professionnelle et la disponibilité des enseignants, les financements et les ressources disponibles et contribueront également à trouver des lacunes et des incohérences au sein des dispositions;

2. *présentera un aperçu des résultats* à l'intention des personnes ayant eu accès à ces dispositions après avoir achevé le niveau secondaire d'enseignement. Nous examinerons les performances des apprenants à la lumière des six dimensions de Lo Bianco en y incluant donc les preuves disponibles du rôle des dispositions existantes dans la promotion:

- des performances intellectuelles et académiques
- des pratiques culturelles
- des capacités à travailler
- de l'inclusion sociale
- de l'implication dans la vie publique et les pratiques démocratiques
- du combat contre les préjugés, pour promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle.

Nous tenterons également de lier les résultats au Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner et évaluer (CECR).

3. *identifiera certaines caractéristiques des bonnes pratiques et des domaines dans lesquels une assistance additionnelle est requise* : ce que sont les 'bonnes pratiques' sera défini au cours du projet à la suite de discussions avec les différents participants, mais une position bien définie est que les bonnes pratiques contribueront à la réalisation des objectifs déterminés concernant les dispositions et que ces objectifs seront visiblement conformes aux principes établis dans la déclaration de mission du CELV ;

4. *présentera des conclusions concernant les bonnes pratiques et d'éventuelles activités supplémentaires à l'intention des enseignants en langues et des prestataires de services*, avec référence, le cas échéant, au CECR et au Portfolio européen des langues ; et disséminera les résultats des discussions auprès de différents publics, y compris des praticiens, décideurs, administrateurs pédagogiques et universitaires s'occupant d'enseignement des langues aux niveaux local, national et européen.

⁴ Le but sera de rassembler des informations sur tous les 33 pays signataires de l'Accord partiel élargi du CELV ; étant donné cependant que ce ne sera pas toujours possible, l'objectif du projet sera de rassembler les données issues d'un **minimum de 20** pays sur le total de 33.

3. RESULTATS PREVUS

Les résultats du projet comporteront :

- la publication d'un rapport présentant les conclusions destinées aux enseignants en langues communautaires et prestataires de services, ainsi qu'aux autres personnes intéressées par ces questions;
- la mise en place d'un réseau afin de soutenir les progrès;
- la préparation de propositions adressées aux agences européennes pertinentes concernant le financement d'autres travaux de développement sur la base des résultats de l'étude.

4. PROGRAMME D'ACTION

Le projet durera de mai 2004 à juin 2007.

2004

14 -15 mai

Réunion d'experts 1:

- le domaine d'application et la nature des données à rassembler (y compris les définitions des notions et les indicateurs des résultats), ainsi que les procédures à suivre pour y arriver seront déterminés.
- les tâches résultant de ces discussions seront attribuées au membres de l'équipe de projet pour réalisation avant la réunion d'experts 2.

2005

17 -18 juin

Réunion préparatoire 2:

- rapport et évaluation des tâches accomplies par l'équipe de projet.
- planification de l'atelier central, y compris le développement de tâches à effectuer avant l'atelier par les participants;

2006

9-11 mars

Atelier central:

- présentation du projet
- des experts internationaux invités à ce propos fourniront des informations concernant la valeur potentielle des langues communautaires en tant que ressource européenne
- analyse des données collectées
- planification des activités supplémentaires
- questions de diffusion et d'évaluation

Profil des participants:

Les *délégués nationaux* devraient

- être prêts à participer activement au projet;
- être experts en matière de promotion de l'apprentissage des langues communautaires et/ou responsables de la promotion de la diversité culturelle et des droits des groupes minoritaires;
- avoir accès aux sources d'informations sur les mesures concernant les langues communautaires et de l'expérience en ce qui concerne la préparation et la présentation de ce genre d'informations.

Ils devraient avoir les fonctions de praticiens, d'administrateurs ou d'universitaires dans de domaine ou dans des domaines liés.

Les personnes participant à l'atelier central devront fournir avant l'atelier un aperçu des dispositions concernant les langues communautaires dans leurs pays en utilisant le modèle fourni.

Après l'atelier, les délégués devraient fournir une version finalisée de l'aperçu avant la fin du mois d'avril 2006. Les personnes ayant fourni une version finalisée conformément aux lignes directrices définies par l'équipe de projet seront invitées à participer à la réunion de réseau en octobre 2006.

Avril - juin

Bourse du CELV. Le projet prévoit le recrutement pendant trois mois d'un boursier du CELV afin de faciliter les travaux du projet pendant la période de collecte des données. Le boursier aura la tâche d'entretenir les contacts avec les délégués nationaux afin d'assurer que les données seront envoyées à l'équipe de projet à temps pour la réunion d'experts 3 en juin 2006 ; il participera aussi à l'évaluation des données.

30 juin- 1 juillet

Réunion d'experts 3. Le groupe d'experts examinera les informations soumises par les délégués nationaux pour présentation à la réunion de réseau ; il fixera les activités permettant de faciliter la discussion sur la promotion de la sensibilisation et la définition des bonnes pratiques dans le contexte des dispositions en faveur des langues communautaires. Préparation de la réunion de réseau.

6-7 octobre

Réunion de réseau L'inventaire des dispositions et un aperçu des résultats seront présentés aux participants de l'atelier central qui auront fourni par la suite des informations sur les mesures existantes dans leurs pays. Pendant la réunion de réseau, les discussions seront concentrées sur ce qui constitue des bonnes pratiques et sur la définition des conclusions pour enseignants en langues communautaires, prestataires de services et décideurs. L'objectif sera d'élaborer, jusqu'à la fin de la réunion de réseau, une liste complète de conclusions ayant fait l'unanimité. Il sera également demandé aux participants d'émettre des suggestions concernant les futurs développements de ces travaux. On recherchera aussi des relations entre les questions émanant de ce projet et les travaux du Conseil de l'Europe en matière de politique dans ce domaine. Il sera demandé aux participants d'évaluer l'utilité du projet et d'émettre des suggestions concernant la dissémination ultérieure des résultats.

Les **participants** à la réunion de réseau seront les délégués nationaux ayant fourni, conformément aux lignes directrices définies par l'atelier central et dans le cadre du délai fixé par celui-ci, des informations sur les mesures existantes dans leurs pays pour les langues communautaires. Notre objectif est d'encourager au moins 20 participants à l'atelier central à revenir en tant que participants au réseau.

2007

Février

Réunion d'experts 4. Les experts se réuniront pour discuter des détails de la publication de projet et pour planifier la soumission de propositions aux organes européens pertinents pour le travail de développement visant à supporter des dispositions en faveur des langues communautaires. Lors de cette réunion, l'équipe examinera dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et le message a été disséminé. A la suite de la réunion, la version finale du rapport sera produite et soumise au CELV au plus tard en juin 2007; les demandes de financement supplémentaire seront soumises au moment approprié.

NB: toutes les réunions d'experts dureront deux jours. La durée de l'atelier central sera de trois jours pour les délégués nationaux, mais de quatre jours pour le groupe d'experts. Les experts utiliseront ce temps supplémentaire pour des discussions plus détaillées avec les experts invités. La réunion de réseau durera deux jours.

5. LANGUES

Les langues de travail du projet seront l'anglais et le français. Le groupe d'experts travaillera en anglais seulement, mais les deux langues seront utilisées à l'atelier central. Un service d'interprétation est prévu pour l'atelier central. Beaucoup de participants aux différentes réunions parleront sans doute quelques langues communautaires, en plus d'une ou plusieurs langues européennes, mais tous devront avoir de bonnes connaissances en anglais ou en français.